

## METIERS PENIBLES, MOBILES ET ELOIGNES :

### QUESTIONNER LA SINGULARITE DE LA PECHE ARTISANALE

Programme COSELMAR - Fédération de Recherche IUML, FR CNRS 3473

Centre Nantais de Sociologie (CENS) - FRE 3706, Université de Nantes, 1<sup>er</sup> avril 2016

Qu'il s'agisse d'œuvres de fiction, de reportages ou de documentaires, les mises en récits ou en images des marins-pêcheurs présentent des travailleurs en butte à la dureté du métier, au gros temps et à la solitude, face à une nature puissante mais généreuse. Cette forme d'héroïsation des travailleurs de la mer va de pair avec un statut social particulier : les marins-pêcheurs sont inscrits à un régime particulier de sécurité sociale et relèvent d'une administration spécifique, les Affaires maritimes. Cette dérogation à la règle générale se retrouve au niveau de la rémunération : l'équipage est toujours rémunéré « à la part », du moins pour la pêche artisanale, même s'il existe depuis 2008 une garantie mensuelle.

Les marins-pêcheurs revendiquent - avec succès jusqu'ici - un régime d'exception, au nom de l'outil technique que leur activité mobilise (le navire, qui fait historiquement du marin une ressource pour la défense nationale) et des conditions spatio-temporelles dans lesquelles elle s'exerce (la mer, que sillonne le marin-pêcheur, parfois sur de longues distances, pour des périodes plus ou moins longues).

Ces dispositifs historiques de régulation et de fermeture du marché du travail produisent des effets sociaux structurants, que ce soit sur le groupe professionnel ou sur ses rapports avec la société. Ils contribuent entre autres au maintien d'une culture de métier, qui crée « les conditions, objectives et subjectives, pour qu'il y ait [...] une identification entre les destins individuels et les destins collectifs<sup>1</sup> ». Ainsi, en ce qui concerne leurs manières de penser et d'organiser le travail, mais aussi leur mode de vie, les marins-pêcheurs se perçoivent et se décrivent par opposition aux « terrestres ».

Notre objectif est de désaxotiser ce groupe professionnel aussi remarquable que distingué par ses conditions spatio-temporelles et physiques d'exercice, en faisant le pari heuristique de sa non-singularité et du décentrement. Nous souhaitons convoquer, pour ce faire, d'autres travailleurs mobiles qui utilisent des outils techniques plus ou moins uniques (bateliers, bûcherons, skippers...), afin d'observer comment ils s'emparent de cette mobilité et de cette singularité de l'outil. Sont-elles mises au service de la revendication d'une reconnaissance sociale et institutionnelle de leur particularité ? Cette revendication est-elle couronnée de succès ? Si tel est le cas, quelle forme la reconnaissance prend-elle : barrière à l'entrée qui protège le marché du travail, régimes dérogatoires ? Quel est son rôle éventuel dans la persistance des conditions d'exercice ?

Il s'agira, dans un premier axe, de mettre à jour le processus historique de construction sociale d'une catégorie de métier à part. Jamais vraiment stabilisés, traversés par des phénomènes de contestation, de revendication ou encore d'appropriation, les métiers sont aussi des configurations mouvantes. Un deuxième axe portera sur ces processus dynamiques de remise en cause des métiers, de leur licence et de leur mandat, mais aussi de réactions face à ces contestations. Enfin, les transformations des groupes professionnels sont aussi les effets de dynamiques internes. C'est pourquoi un troisième axe questionnera les reconfigurations à l'œuvre et l'émergence de nouvelles formes d'arrangements et autres régulations dé-singularisant (peut-être) le métier mais permettant (peut-être) aussi son maintien.

---

1 C. Paradeise et P. Tripier (dir.) (1986), *Travailler dans le transport*, Paris, L'Harmattan, p. 12.

## Salle du CENS, Bât. F0, site Recteur Schmidt

8h30 - 9 h : Accueil

9h - 9h30 : Ouverture

9h30 - 12h

Légitimité et contestation

Stéphanie Brulé-Josso

CRBC (centre de recherche bretonne et celtique) CREAD (centre de recherche sur l'éducation, les apprentissages et la didactique), UBO, Brest.

Responsable de Divers citéS, Scop Chrysalide - CAE 29, Quimper.

*Nouvelles légitimités à « être marin » dans les univers maritimes professionnels et plaisanciers : la préservation des ressources communes ?*

Florent Schepens

Centre Georges Chevrier - Savoirs : normes et sensibilités, UMR 7366, CNRS, Université de Bourgogne

*Risques et culture professionnelle, les forestiers et les tâcherons-bucherons*

Pause déjeuner

13h30 - 15h30

Construction socio-historique des catégories

Jean-Louis Lenhof

Centre de Recherche d'Histoire Quantitative, UMR 6583 CNRS/Université de Caen-Normandie

*Mondes de la pêche, État et marine de guerre : trois siècles dans le giron de l'Inscription maritime française, des années 1660 aux années 1960*

Denis Biget

CRBC, EA 4451-UMS 3554, Université de Bretagne occidentale-Brest

*« La pêche, c'est dur ? » Ben ça dépend du métier que tu fais. » De l'image à la réalité pour des jeunes en formation à la pêche maritime.*

15h30 - 15h45 : Pause

15 h 45 - 17 h 45

Transformations internes des métiers

Serge Dufoulon

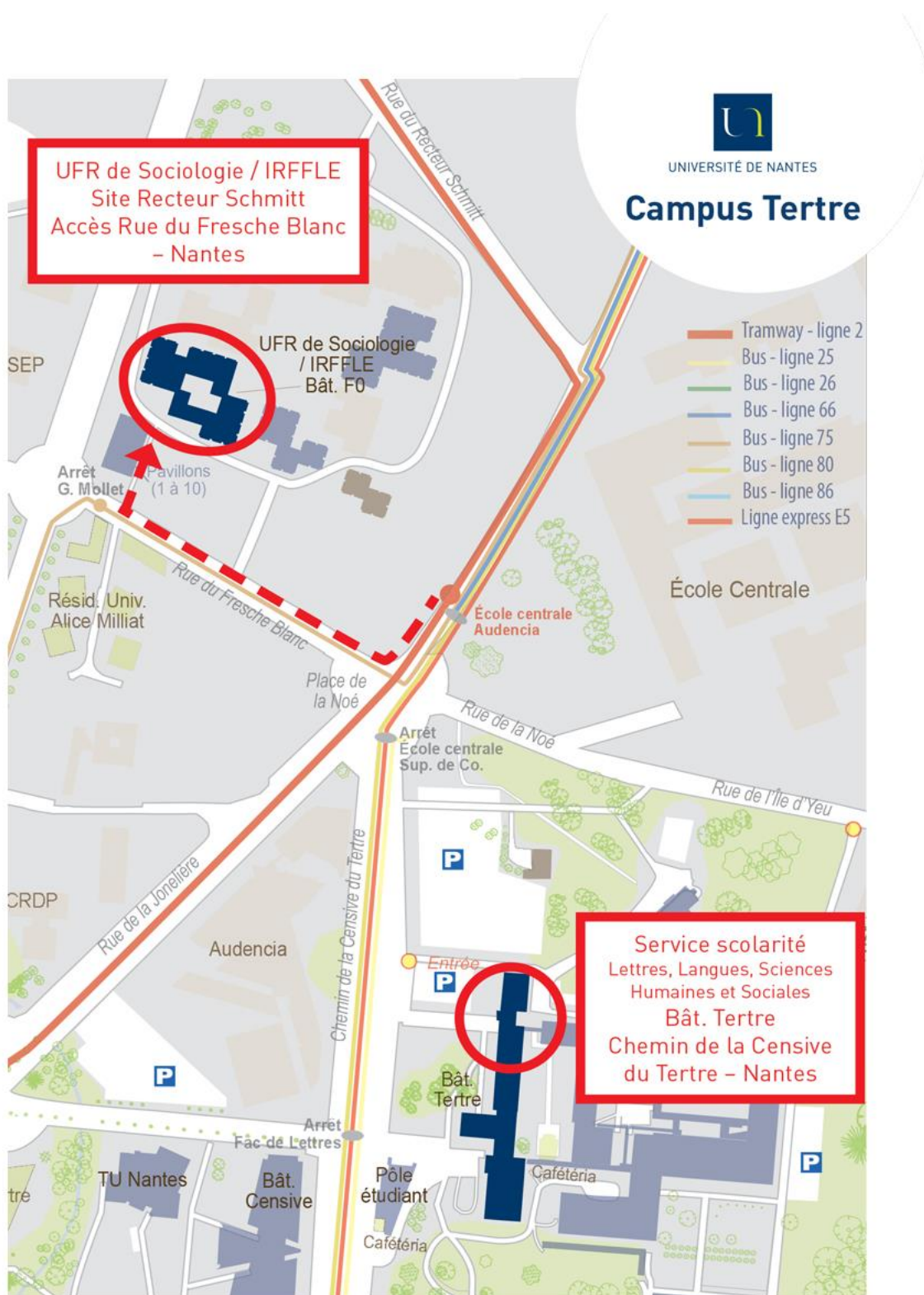
UFR de sociologie, Université Pierre Mendès-France, Grenoble

*Marine nationale : comment se constituent les identités socio professionnelles des marins ?*

Claire Flécher

Institutions et Dynamiques Historiques de l'Économie et de la Société, IDHES UMR 8533, Paris10

*Les papiers ou l'action? La sécurité à bord des navires de commerce prise entre flux tendu, éclatement des collectifs, et rapport ludique au travail*



De la gare SNCF :

Tramway Ligne 1 direction F. Mitterrand, arrêt Place du commerce

Tramway Ligne 2 direction Orvault Grand Val, arrêt Ecole Centrale Audencia